

|| Permanences du Maire

Joseph THEBAULT, Maire, assurera une permanence sur rendez-vous, en mairie, le samedi 28 juillet de 9h30 à 12h.

|| Fermeture de la mairie

Été 2018

Du 14 juillet et jusqu'au 11 août, la mairie sera fermée tous les après-midi et les samedis matin.

|| Calendrier scolaire

La rentrée des élèves de maternelle et d'élémentaire aura lieu **le lundi 3 septembre**. La semaine passe à 4 jours et le temps périscolaire du soir fonctionnera de manière différente (Cf Guide pratique des services périscolaires)

Pour les nouveaux arrivants de l'été, les inscriptions scolaires se feront avant la rentrée :

Ecole maternelle : ecole.0352031T@ac-rennes.fr ou 02.99.07.03.80.

Ecole Élémentaire : ecole.0351805x@ac-rennes.fr pour fixer un rendez-vous.

Ecole Saint-Michel : www.ecolesaintmichelbedee.com ou 02 99 070034.

|| Espace Jeunes

Été 2018

L'Espace Jeunes ouvrira ses portes du 9 juillet au 3 août. Inscription ou réinscription en mairie.

|| Bibliothèque

Été 2018

Les emprunts de documents ne seront plus possible à partir du samedi 28 juillet. Ce service rouvrira courant octobre dans la nouvelle médiathèque située rue de la Cité (ancien presbytère et ancien restaurant scolaire). Du 1^{er} août et avant le 15 septembre, tous les emprunts devront être rapportés à la bibliothèque ou si besoin à l'accueil de la mairie de Bédée, aux horaires d'ouverture.

|| Fermeture du service passeport de Montfort

Aucun retrait de titre ne sera possible en mairie de Montfort ; les samedis aux mois de juillet et août, ainsi que du mercredi 4 juillet au jeudi 12 juillet inclus et du lundi 13 août au mercredi 22 août inclus.

|| Fermeture du bureau de Poste

Le bureau de Poste de Bédée sera fermé du 9 au 28 juillet.

|| Cartes de pêche

Etang de BLAVON

Cartes journalières de pêche en vente à la mairie, ainsi qu'au Bureau de Tabac-Presse auprès de Madame LOTTIN.

|| Plan Canicule

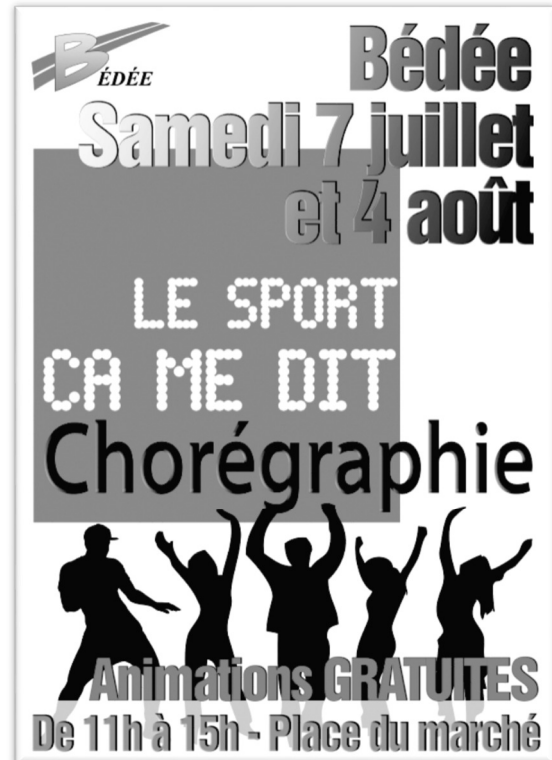
En cas de déclenchement du Plan Canicule, les mairies vont recenser des populations vulnérables et fragiles ; personnes âgées de plus de 65 ans, personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées l'été. Sur la base du volontariat, les personnes sont inscrites, à leur demande, sur une liste établie en Mairie. Inscriptions au 02.99.06.18.25.

|| Inventaire des cours d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'EPTB Vilaine, en collaboration avec le Syndicat du Meu, engage la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du Bassin versant du Meu. Sur la commune de Bédée, le bureau d'études HARDY Environnement va procéder à des prospections sur le terrain à partir de Juillet 2018. Un dossier comprenant la notice explicative, la cartographie et un registre des observations destiné au public est disponible à l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture.

|| Etat de catastrophe naturelle

Suite aux pluviométries exceptionnelles, monsieur le Maire a demandé la reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle du 8 au 12 juin dernier, sur les secteurs de la Primaudière/Clergeais, de La Lionnière, de Trémillé, de la Morinais (nord et sud RN12), de la Motte Botherel, de Chaude Fontaine et en zone agglomérée ; le quartier de Champagne/rue de Provence et rue de Montfort. Si vous êtes concerné en dehors de ces lieux-dits, merci de vous signaler en mairie.



Bédée
Samedi 7 juillet
et 4 août
LE SPORT
CA ME DIT
Chorégraphie
Animations GRATUITES
De 11h à 15h - Place du marché



CCAS
Bédée
Centre Communal d'Action Sociale
SPORT SANTÉ
pour les personnes de plus de 70 ans
A partir du 14 septembre
Tous les Vendredis
de 14h15 à 15h15
au Centre social
Inscription au Forum
AGIR ENSEMBLE
MONTFORT
COMMUNAUTÉ
Office
Communal des
SPORTS

Concertation lotissements communaux
Dossier consultable jusqu'au 31 juillet

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018

Présidé par **Joseph THEBAULT, Maire**. **PRESENTS** : Jean RONSIN, Jean-Paul OLLIVIER, Elisabeth ABADIE, Agnès BOUVET, Lionel FAUCHEUX, **Adjoints**, Michel HALOUX, Jean-Paul RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Betty GAYVRAMA, Christèle GENAITAY, Nicolas DURET, Ingrid CHRISTOPHE, Sébastien GOUDARD, Sophie RABORY, Christelle TESSIER, Sylvie POIZAT, Hervé BOUSSION, Christelle CALLAREC.

EXCUSÉES ET PROCURATIONS : Régine LEFEUVRE à Joseph THEBAULT, Isabelle ROULLÉ à Jean-Paul OLLIVIER, Bernard BROUAZIN à Sébastien GOUDARD, Chrystel BROUCHON, Nicolas AUBIN à Lionel FAUCHEUX, David PIPLIN à Jean RONSIN, Philippe BOUCHET à Sylvie POIZAT.

SECRETARE de SEANCE : Jean-Paul OLLIVIER.

COMPTE-RENDU DU 9 AVRIL

A l'exception d'une abstention (Hervé BOUSSION en raison d'une non réception du mail), le Conseil Municipal à l'unanimité des votants (25) l'approuve.

PROGRAMME VOIRIE 2018

Jean RONSIN, Adjoint « Voirie, Cadre de Vie, Environnement », expose que le programme des travaux 2018 examiné en commission. Il comprend :

- **en zone urbaine** : aménagement urbain et paysager rue de Rennes (tronçon compris entre la ZAC du Pont aux Chèvres et la rue du Chêne aux Chats jusqu'au contour de la Touche), rénovation d'allées piétonnes en stabilisé par un revêtement de finition enrobé (secteurs du Clos Chapelle, rue des Lilas et divers. Rue des Rosiers), aménagement partiel de la rue devant la médiathèque, tapis de la chaussée en enrobé rue la Retaudais.

- **en zone rurale** : routes du Haut Rochereuil, de La Nouaye, Chemins de randonnées « liaison cyclable Bédée-Montfort », 2^{ème} tronçon de l'Ecaignais jusqu'au rond-point de Montfort, PATA sur diverses routes, curage de fossés. Le programme voirie coûte 165 000€ HT.

Sur la rue de Rennes, Jean RONSIN précise que les travaux démarreront par la réfection du réseau d'eau potable par CEBR. Même si les travaux en zone agglomérée sont nécessaires, Sylvie POIZAT rappelle la nécessité d'intervenir en campagne et de prévoir des liaisons cyclables d'accès au bourg.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce programme 2018 et mandate Le Maire à l'effet d'engager ces travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION : CREATION DE 2 ARRETS DE CAR /RUE DE RENNES

Le projet d'aménagement de la rue de Rennes, au niveau de l'entrée de la ZAC du Pont aux Chèvres, a été approuvé par le Conseil Municipal en novembre. Intervenant sur une route départementale, il a fait l'objet d'un avis technique favorable du Conseil Départemental, qui prendra en charge le coût du tapis de la chaussée. Le Département a accepté la réalisation d'un giratoire de 20 mètres au carrefour de la ZAC, précédé d'un plateau surélevé. Le coût des travaux est évalué à 310 000€ HT.

Ils comprennent la réalisation d'arrêts de bus de part et d'autre de la voie, qui seront utilisables pour les transports scolaires, et potentiellement pour le transport collectif des lignes ILLENOO. À l'arrière des arrêts de bus, il y aura des passages piétonniers et cyclables ; conformément prescriptions techniques exigées par la Région. Ces aménagements (travaux de voirie, signalisation, marquages...) coûtent 41 495,56 HT.

Ils peuvent faire l'objet d'une subvention de la Région Bretagne, maintenant compétente en matière de transports.

L'aide est de 70% sur un coût plafonné à 15 000€ par arrêt, soit une aide de 21 000€ HT pour les 2.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Sollicite l'aide financière de la Région Bretagne, pour la création de 2 arrêts de car rue de Rennes (ZAC) au taux de 70% sur un coût plafonné de 30 000€,
- Mandate Monsieur Maire à l'effet de transmettre la demande au Conseil Régional de Bretagne.

TOILETTES SECHES A BLAVON : SUBVENTION à CEBR

Jean RONSIN, Adjoint, présente le projet d'installation d'un bloc sanitaire / toilettes sèches à l'étang de Blavon, examiné en commission « Voirie, Cadre de Vie, Environnement ». Certains élus ont vu des structures analogues. Sur une surface de 8 m², le bloc sanitaire comprend 1 WC et 2 urinoirs. Il n'y a pas d'alimentation en eau potable, mais une filtration par tranchée d'épandage pour les urines. Les matières fécales sont traitées à part. Un tapis mécanique les envoie dans un bac de traitement par lombri-compostage. L'équipement nécessite peu d'entretien. L'ensemble sera équipé (barres d'appui, dévidoirs, gel antibactérien, ...). Les communes équipées sont satisfaites de cet équipement qui est par ailleurs robuste. Extérieurement, il ressemble à un cabanon en bois.

Pour la localisation, le conseil choisit d'installer le bloc sanitaire le long de l'allée, côté Louvelais. Il est précisé à Jean-Paul RONSIN qu'il se situera à 5 m de l'étang. Le coût est de 32 450 € HT (sanitaire et terrassement). Il peut être subventionné par Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) au titre du fonds « ECODO » (40 % du coût HT).

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention de CEBR au titre de ECODO, et dépose une déclaration préalable de travaux pour cet équipement.

REGLEMENT ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur Le Maire rappelle que le service de l'assainissement non collectif est inclus dans le budget assainissement. Depuis plusieurs années, diverses obligations s'imposent aux propriétaires d'habitations non raccordées :

- fournir une étude de filière lors du dépôt d'un permis de construire d'une déclaration préalable,
- fournir un contrôle du système d'assainissement autonome lors de la vente de la maison,
- faire un contrôle périodique du bon fonctionnement de l'assainissement autonome.

Une première série de contrôles périodiques a eu lieu de 2004 à 2007, sur la base d'un découpage de la zone rurale en 4 secteurs géographiques. Il est nécessaire de procéder à un nouveau cycle de contrôles. Dans ce cadre, Monsieur Le Maire propose d'actualiser le règlement du service de l'assainissement non collectif qui est également mis à jour pour intégrer d'autres positions réglementaires.

Une consultation est engagée pour retenir un bureau d'études et la tarification fera l'objet de délibérations ultérieures. Toutefois, chaque propriétaire paiera un ¼ du contrôle pendant quatre ans (2018 à 2021).

A l'unanimité, Le Conseil Municipal approuve les modifications de ce règlement

CONSULTATION pour les CONTROLES d'ASSAINISSEMENT

Dans complément, Monsieur le Maire propose de lancer une consultation pour conclure un marché de services qui portera sur le contrôle des assainissements autonomes sur la commune (environ 500 installations). Comme pour les premiers contrôles, ce diagnostic fera l'objet d'un rapport écrit qui sera notifié à la commune et au propriétaire. Il comportera des préconisations techniques si le propriétaire doit procéder à des modifications de son installation. La prestation sera facturée avec la facture d'eau.

A l'unanimité, le Conseil Municipal lance une consultation de bureaux d'études pour conclure un marché de services portant sur le contrôle des assainissements autonomes.

RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT 2017

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel 2017 du service de l'assainissement collectif, délégué à SAUR.

DECLASSEMENT DE CHEMIN RURAL : AJOUT

Un programme d'enquête publique a été arrêté en février 2016 et complété par d'autres délibérations. La commission « Voirie » est favorable à l'ajout d'une emprise de chemin à déclasser en vue de sa cession au riverain, exploitant agricole. Elle se situe à « Launay Sinan » (surface d'environ 1575 m²). Cet ajout sera inclus dans la prochaine enquête publique.

A l'exception de Jean-Paul RONSIN qui s'est retiré et n'a pas pris part au vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité inclut cet ajout dans le programme d'enquête publique, et mandate le Maire à l'effet d'assurer les formalités s'y rapportant.

GESTION PARCELLAIRE

Le Conseil Municipal a conclu une convention de mise à disposition avec SAFER en 2012, qui concerne plusieurs parcelles situées au nord de la RN 12, à « La Morinais » (surface de 7,3 Ha). Elles sont louées par SAFER à des agriculteurs par conventions précaires. D'une durée de 6 ans, la convention expire le 30 septembre prochain, et pourrait être renouvelée pour 6 ans, une fois. Agnès BOUVET, Adjointe « Urbanisme, Agriculture, Développement durable » présente les possibilités de gestion pour la commune propriétaire. Le Conseil Municipal fait le choix de ne pas renouveler cette convention de mise à disposition et envisage la vente de ces parcelles agricoles par l'intermédiaire de SAFER.

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne reconduit pas la convention de mise à disposition avec SAFER.

DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL et URBAIN

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce à exercer son Droit de Préemption Commercial sur la cession du fonds de commerce situé 16 ter place de l'Eglise (boulangerie).

Une DIA concernant la cession d'une maison située 3 rue des Métairies, à proximité d'un secteur identifié en OAP au PLU, va faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

INFORMATIONS

- Jean RONSIN explique le contexte particulier de la demande de busages sur le chemin d'accès à l'exploitation

agricole de M Perche (accès difficile pour les laitiers et fournisseurs de l'exploitation). Dans ce contexte, les travaux seront réalisés. Ils se situent sur un itinéraire cycliste.

- À la demande de Betty GAYVRAMA, Jean RONSIN précise que les demandes de miroir sont à adresser au maire, mais qu'il n'y a pas d'accord de pose sur le domaine public dans la mesure où la responsabilité incombe au maire.

- Joseph THEBAULT souhaite annoncer le projet d'activités commerciales prévues sur le site de l'ancien Leclerc de PLEUMELEUC. Il indique avoir été avisé d'un projet, qui fait l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire, par le président de Montfort Communauté le 9 mai dernier ; veille d'une réunion de bureau communautaire. Le président l'a contacté pour l'informer que ce projet serait évoqué à la réunion de bureau réunissant les maires. Le projet prévoit diviser le site de l'ancien Leclerc en cinq cellules commerciales avec de la démolition et de la reconstruction. Il comprendra :

- une aire de jeux couverte pour enfants,
- 3 cellules non affectées à ce jour,
- 2 autres cellules de 280 m² (+ une terrasse) à usage de brasseries, dont un Buffalo Grill. Pour la seconde, qui aura la même activité et la même surface, l'enseigne n'est pas indiquée à ce jour. Joseph THEBAULT maire, précise que ce projet privé ne peut pas être soumis à la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) car les brasseries y échappent. Le SCoT ne l'a pas prévu. Il craint vivement que ces implantations soit une pompe aspirante pour d'autres chaînes, notamment des chaînes hôtelières. Il y aura 150 places de stationnement autour. De plus, à proximité, l'ancien site de Ker Viande sera probablement réaffecté à une autre enseigne.

Monsieur Le Maire indique avoir été fortement interpellé par ce projet, qui impactera nécessairement l'activité commerciale du centre-bourg de Bédée. Il en a fait part à l'adjoint de Pleumeleuc, présent à cette réunion en remplacement de Mme COUSIN, empêchée. Dans un contexte de projet de commune nouvelle, il déplore qu'elle ne lui en ait pas parlé. Il considère que la clientèle de ces enseignes sera à 80 % locale. Il ne souhaite pas voir Bédée évoluer de la même façon que Pleumeleuc d'ici 15 ans, avec un bourg vidé.

Betty GAYVRAMA pense que le public fréquentera ces grandes chaînes de restauration, par commodité d'accès et proximité du stationnement.

Jean RONSIN considère que la collectivité ne peut pas y faire grand-chose.

Élisabeth ABADIE souhaite que la commune conserve un côté rural, et pense que ce serait peut-être pire si le projet était à Montauban.

Joseph THEBAULT pressent que la centralité du Pôle d'Équilibre Principal « Bédée/Pleumeleuc » inscrit au SCoT, sera situé dans cette zone.

Selon Christelle CALLAREC, il y a fort risque d'implantation d'un hôtel à proximité.

Philippe BOUCHET demande s'il s'agit vraiment de brasserie, ou plutôt de restauration.

Joseph THEBAULT indique qu'il ne veut pas être le fossoyeur du commerce de Bédée, en précisant que la pizzeria de Pleumeleuc sera tout autant impactée.

Jean-Paul RONSIN demande si le maire de Pleumeleuc en a été avisé avant. Joseph THEBAULT précise que sur de tels projets, on vient voir le maire.

En voyant le succès de la boulangerie drive de Pleumeleuc, Sylvie POIZAT constate également les changements

d'habitudes des consommateurs et l'importante fréquentation des chaînes.

Jean RONSIN fait une comparaison avec Pacé, qui dispose de commerces en centre bourg et d'une grande zone commerciale. Michel HALOUX et Nicolas AUBIN suggèrent d'améliorer la circulation en centre bourg de Bédée pour faciliter l'arrêt devant les commerces (parvis de l'église et sens de circulation derrière l'église).

ASSOCIATIONS – ANIMATIONS

|| Concours de Palets 20 juillet

Le Club du Beau-Chêne organise, le vendredi 20 juillet, un concours de Palets au terrain des sports.

|| Stage cirque 27 au 31 août

La compagnie Charivari en partenariat avec le ALSH « La Fourmilière » et avec le soutien de la mairie de Bédée propose un stage autour des arts du cirque. Deux ateliers sont proposés. Du mardi 28 au jeudi 30 août de 10h à 11h30 pour les 4/5 ans et du lundi au 27 au vendredi 31 août de 14h à 17h pour les 6/12 ans. Le stage se déroulera à la salle des sports de Bédée. Contact : 06 87 49 64 34 ou ciecharivari@gmail.com

L'association Charivari souhaite ouvrir, sur Bédée, des ateliers à l'année autour des arts du cirque. 3 groupes de 4 à 12 ans seraient proposés sur plusieurs créneaux le mercredi. Si cet atelier est susceptible de vous intéresser, merci de contacter au plus vite par mail : ciecharivari@gmail.com. Vos retours sont importants pour répondre au mieux aux attentes de chacun.

|| Bédée Brad'Tout 8 septembre

La braderie Bédée Brad'tout aura lieu cette année le samedi 8 septembre 2018. Environ 350 emplacements sont à réserver sur la rue de Rennes, à partir du 29 juin à 18h, sous l'abri bus de l'école publique. Le paiement s'effectuera lors de la réservation. Conditions particulières pour les riverains en contactant le 07 68 26 77 89 avant le 29 juin, 14h. Bédée brad'tout est organisé par l'APEEP. Tous les bénéfices sont reversés aux écoles publiques de Bédée pour le financement des activités scolaires des enfants.

|| Forum des associations 9 septembre

Le Forum des Associations aura lieu le **dimanche 9 septembre de 9h à 12h à la salle polyvalente**. Vous y découvrirez la diversité des activités proposées par les associations de la commune et des alentours.

Pour le flash de septembre, transmettez vos articles par mail au plus tard le 17/08 : flash.bedee@orange.fr

Joseph THEBAULT constate que la vision du territoire et son aménagement ne sont pas les mêmes qu'à PLEUMELEUC. Il pense que ce projet sera concrétisé d'ici six mois. Il va y avoir des échanges prochainement avec le bureau municipal de Pleumeleuc. Ce sujet important fera partie de la discussion et des négociations sur la commune nouvelle



|| Agenda septembre

Samedi 8

Braderie - Bd Brad'Tout et Exposition - Loisirs créatifs

Dimanche 9 Forum des Associations 9H/12H (S.P)

Dimanche 23

Moto éducative - la Morinais

Festival de la BD «Pré en Bulles» (S.P.)

Dimanche 30 Kermesse Ecole St-Michel (A l'école)

Montfort Communauté

|| Office de tourisme du Lac de Trémelin

• On vous donne rendez-vous sur le site de l'Office du Tourisme pour y retrouver l'agenda de l'été avec une programmation culturelle et sportive pour tous les âges autour du lac et aux alentours ; www.lacdetremelin.com
+ d'infos : 02 99 09 06 50

• Baignade surveillée du 1^{er} Juillet au 31 août de 13h30 à 19h. Interdite en dehors de ces horaires et de la zone délimitée.

|| L'Aparté

L'Aparté présente l'exposition de Julie Giraud du 6 juillet au 26 août. Elle propose une invitation au voyage à travers une mise en scène de sérigraphies et de peintures représentant des motels. Deux mondes se complètent : l'un évoquant la nuit, les lumières des néons, le crissement des gravillons, l'autre, le jour, le paysage écrasé sous la chaleur où tout semble immobile.
Plus d'infos : 02 99 09 77 29

|| Partir en livre

Et vous, vous partez où cet été ? Pour patienter avant le grand départ ou pour profiter à deux pas de la maison du plaisir des congés, du soleil et du farniente, le réseau des médiathèques Avéla vous propose de partir en livre ! Un vrai programme de vacances du 3 juillet au 28 août, avec des :

• siestes voyageuses accompagnées de goûters gourmands. On en profite dès 4 ans (2 dates sur inscription dédiées aux 0-3 ans)

• balades « carnets de voyage » ; dès 14 ans, en compagnie de Charlotte Keraudren. On se promène, on observe et on apprend à croquer son environnement entre 2 trésors glanés sur le chemin.

• ateliers de bricolo-poétiques ou comment se fabriquer des badges (ou des cartes !) en piochant des mots et des images dans des livres vintage.

- Une médiathèque au bord du lac pour bouquiner, discuter et se détendre.

+ d'infos : www.avelia.montfortcommunaute.bzh
ou 02 99 09 88 10